



Bilan des contrôles réalisés par la MISE dans le bassin houiller

Contrôles réalisés en 2007 - 2008



Contrôles menés en 2007 et 2008

- **Services impliqués :**
 - DDAF – Service de navigation du Nord Est
 - DDE – DDASS
 - ONEMA – ONCFS
 - DIRE – DIREN
 - Gendarmerie
- **Thématiques de contrôles :**
 - Remblais
 - Rejets urbains
 - Rejets industriels
- **Bassins versants concernés :**
 - Vallée de la Bisten (remblais + rejet urbains et industriels)
 - Vallée de la Roselle et Merle (remblais + rejets industriels et urbains)
 - Vallée du Lauterbach (rejets urbains)



Remblais

- **Remblais en zone humide et zone inondable**
- **Constats :**
 - Démarrage par un « petit » remblai
 - Extension rapide
 - Accès non contrôlé
 - Risque de transformation du site en décharge
- **Objectifs :**
 - Informer sur la réglementation en zone humide et en zone inondable
 - Sensibiliser les interlocuteurs sur les enjeux des zones humides et inondables
 - Faire cesser les remblais en zone humide et inondable
 - Régulariser éventuellement certains remblais avec propositions de mesures compensatoires et/ou correctrices ou remise en état



Remblais – Vallée de la Bisten

- **Périmètre géographique concerné :**
 - Varsberg
 - Diesen
 - Ham s/s Varsberg
 - Hargarten aux Mines
 - Merten
- **Cibles :**
 - Particuliers
 - Collectivités publiques



Remblais – Vallée de la Bisten (suite)

- **Suites :**
 - Demande de régularisation administrative
 - Demande de régularisation administrative avec mesures compensatoires
 - Rappel à la réglementation en matière de gestion des déchets
 - Procès-Verbaux
 - Mise en œuvre de mesures compensatoires
 - Demande de clôture du site pour empêcher toute extension des remblais
- **Types de mesures compensatoires demandées (ex.) :**
 - Décaissement d'un volume équivalent en zone inondable
 - Création / aménagement d'une zone humide



Remblai en zone humide : transformation d'un site en décharge sauvage



Remblai en zone humide



Photos source DDAF



Remblais – Vallée de la Rosselle et du Merle

- **Périmètre géographique du contrôle :**
 - Saint-Avoid
 - Longeville les Saint Avoid
- **Cibles :**
 - Particuliers
 - Entreprises
 - Collectivité publiques



Remblais – Vallée de la Rosselle et du Merle

- **Suites :**
 - Procès-verbal d'infraction
 - Demande de remise en état
- **Suites judiciaires aux PV :**
 - Remise en état partielle du site
 - Suppression des remblais
 - Création de mares pour amphibiens
 - Suivi écologique
 - Amélioration du milieu naturel (ouverture partielle d'un cours d'eau busé)



Rejets

- **Contexte :**
 - Bon état écologique des masses d'eau
 - Traitement des eaux usées urbaines et industrielles avant rejet
- **Objectifs :**
 - Identifier les principaux rejets dans le milieu récepteur
 - Quantifier l'incidence qualitative des rejets
 - Vérifier la conformité des rejets par rapport à la réglementation



Rejets d'effluents urbains et industriels dans le bassin versant de la Bisten

- Périmètre géographique du contrôle :
 - Creutzwald
 - Diesen
 - Ham sous Varsberg
 - Merten
 - Falck
- Cibles :
 - Collectivités
 - Industriels



Rejets d'effluents urbains et industriels dans le bassin versant de la Bisten

- **Suites :**
 - **Procès-verbal pour un rejet d'eaux usées vers le milieu récepteur :**
 - Diagnostic du réseau d'assainissement
 - Travaux de mise aux normes à prévoir
 - **Accélération de la mise aux normes de l'assainissement**
 - **Obligation de mise en œuvre d'assainissement non collectif pour des projets d'urbanisation ou opposition au permis de construire ou permis d'aménager**



Rejets d'eaux usées dans la vallée du Lauterbach

- **Périmètre géographique concerné :**
 - Carling
 - L'Hôpital
 - ⇒ contrôle visuel des déversoirs d'orage et stations de refoulement
 - ⇒ contrôle visuel des points de surverse dans le milieu
- **Suites :**
 - Diagnostic du réseau d'assainissement à réaliser
 - Mise à jour des plans du réseau



Rejets dans le Merle

- **Contexte :**
 - Plainte d'odeurs fortes et nauséabondes à proximité des berges du Merle
 - Intervention de l'ADELP
- **Objectifs :**
 - Identifier les principaux rejets dans le Merle
 - Etat des lieux - Incidence qualitative de ces rejets dans le Merle
 - Suivi de la qualité de l'eau du Merle de l'amont vers l'aval par des analyses physico-chimiques sur le milieu et les rejets



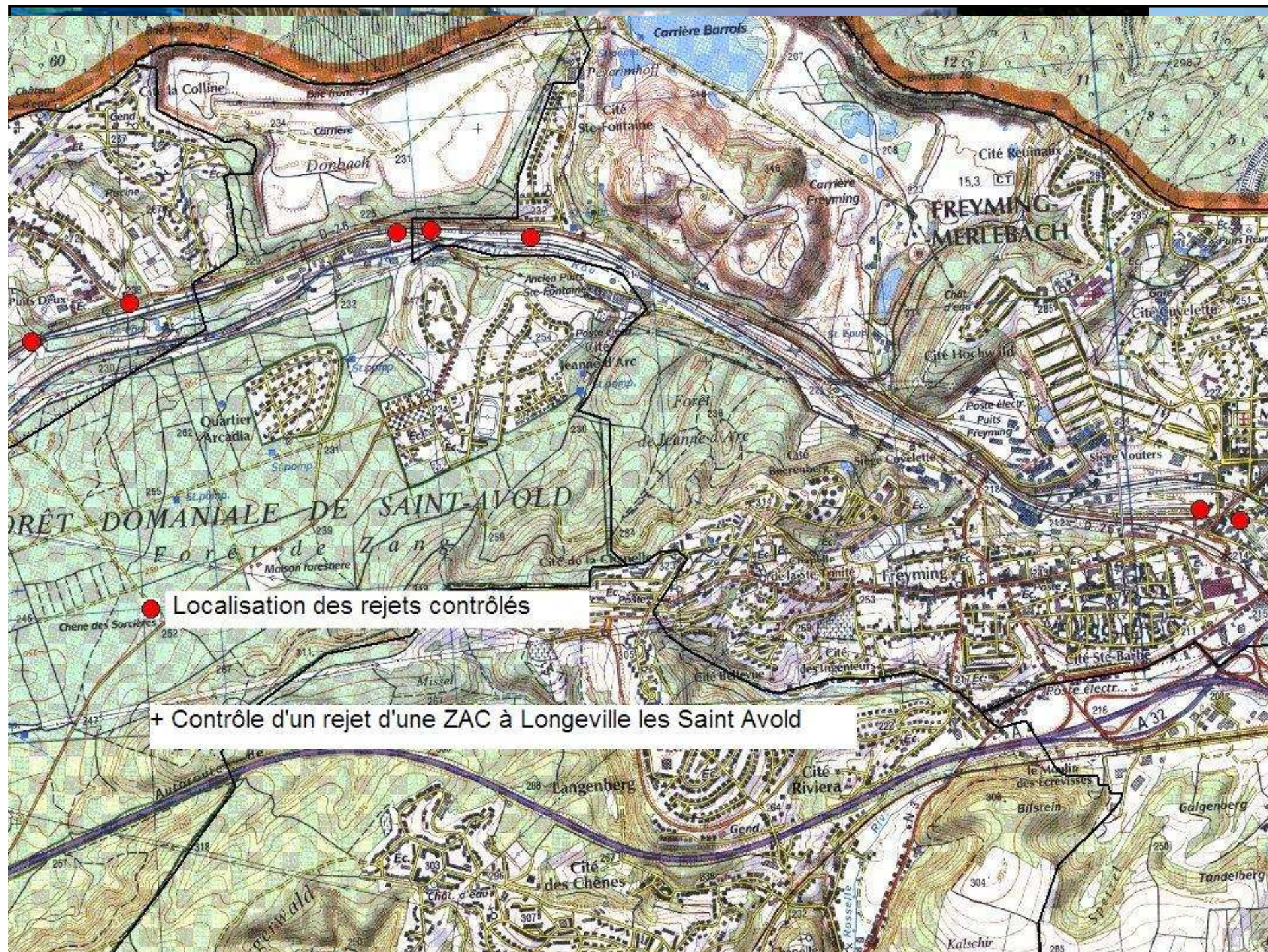
Rejets dans le Merle

- **Périmètre géographique concerné :**
 - Saint-Avold
 - Hombourg-Haut
 - Freyming – Merlebach
- **Cibles :**
 - Industries
 - Collectivités



Rejets dans le Merle

- 8 points de contrôles
- 13 analyses réalisées sur :
 - le milieu (amont – aval du rejet)
 - le rejet lui-même
 - Coût des analyses : 2 600 € TTC
- Paramètres analysés :
 - Paramètres classiques: pH, DCO, DBO₅, MES, conductivité
 - PCB, HAP
 - Selon les rejets : COV, sulfates, fer, manganèse, métaux lourds, acrylate d'éthyle





Rejets dans le Merle - Résultats

- Qualité de l'eau très perturbée dès la source - qualité de l'eau incompatible avec une vie aquatique
- Température de l'eau très élevée (de 26°C à 23,5°C)
- pH légèrement au-dessus de la neutralité (7,6 à 7,8)
- Conductivité très élevée confirmant la présence de sels dissous (dont sulfates)
- Présence de sulfates en grandes quantités
- Présence d'ammonium en grandes quantités dès l'émergence du ruisseau,
- Forte concentration en phosphore



Rejets dans le Merle - Résultats

- Faible auto-épuration au niveau du cours d'eau
- Dégradation progressive de la qualité par rapport aux HAP
- PCB en dessous du seuil de détection
- ZAC de Longeville les Saint Avoild : dysfonctionnement de l'unité de traitement des eaux usées



Rejets dans le Merle - Résultats

- **Conformité des rejets par rapports aux arrêtés préfectoraux**
 - rejet plateforme pétrochimique : rejet conforme
 - station d'épuration de Carling - L'Hôpital : rejet conforme
 - rejet F19 ter : non-conformité du rejet car dépassement des concentrations pour le fer et manganèse
 - Rejet station d'épuration de Jeanne d'Arc : arrêté de prescriptions complémentaires à prévoir
 - Station d'épuration de la ZAC de Longeville les Saint Avold : à régulariser



Rejets dans le Merle

- **Suites :**
 - Inspection des installations non conformes à programmer
 - Réflexion à engager sur la mise aux normes de l'assainissement par les structures compétentes



Autres actions menées par le Service de police de l'eau

- **Contrôle de rejets d'eaux pluviales de 3 zones d'activités commerciales**
 - Respect des prescriptions des arrêtés préfectoraux d'autorisation
 - Contrôles conformes
- **Contrôle du fonctionnement de 2 stations d'épuration urbaines**
 - Bilan entrée – sortie pendant 24 h
 - Coût : 2 400 € TTC
- **Mise en demeure administrative des collectivités de Saint-Avoid et Longeville les Saint AVOID :**
 - Directive eaux résiduaires urbaines
 - Mise en conformité du système de traitement ou de collecte



Synthèse des actions menées par les services de l'Etat

- Territoire de 15 communes contrôlées
- 45 points de contrôles, dont :
 - 5 industriels
 - 36 collectivités
 - 4 particuliers – entreprises
- Suites données :
 - 5 procès verbaux
 - 8 régularisations administratives
 - 7 remises en état
 - 1 transaction pénale
 - 2 mises en demeure administrative
 - 3 fermetures de site
 - 2 rappels à la réglementation